

OFFRE D'EMPLOI

Titre:	Moniteur (trice) des ateliers créatifs bricoco
Secteur de travail:	Complexe sportif
Supérieur immédiat:	Agente de développement
Horaire:	Samedi de 9 h 30 à 11 h 30
Classe salariale :	À déterminer selon expériences et formations

■ SOMMAIRE

La personne titulaire de cet emploi planifie, organise et anime des ateliers de bricolage pour les enfants. Les cours se veulent récréatifs et diversifiés. Elle est également responsable d'accueillir les jeunes ainsi que de planifier les cours pour les cinq sessions de 8 semaines.

■ RESPONSABILITÉS ET TÂCHES CARACTÉRISTIQUES

1. Planifie, organise et anime des cours de bricolage adaptés aux différents groupes d'âge;
2. Monte un plan de cours pour la session complète;
3. Accueille les clients et assure un bon service à la clientèle;
4. Prends les présences de son groupe au début de chaque cours;
5. Encadre les participants et veille à leur sécurité lors des cours;
6. Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur ou nécessitée par ses fonctions.

■ EXIGENCES

Expérience

- 16 ans et plus ;
- Expérience en art plastique ;
- Formation scolaire en art ;

Aptitudes et qualités recherchées

- Adhère aux valeurs du projet éducatif du Collège Jean de la Mennais et en fait la promotion;
- Vigilance;
- Rigueur;
- Autonomie et bon jugement;
- Débrouillardise;
- Entregent, habiletés dans les relations interpersonnelles (approche client) et diplomatie.

■ RÉMUNÉRATION

La rémunération correspond à la classe d'emploi « moniteur sans qualification entre 16.74 \$ à 22.41 \$ » ou « moniteur avec qualifications entre 28.29 \$ à 42.54 \$ de l'heure » selon expériences et les formations.

Entrée en fonction

Septembre 2025

■ Modalités de mise en candidature

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae à Mme Catherine Dupuis par courriel à dupuis@jdlm.qc.ca

Le Collège Jean de la Mennais souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.